

Art Business Conference Paris : provenance, importation et marché marocain

Lundi 18 février au Grand Palais, l'Art Business Conference Paris 2026 (organisée par Art Market Minds, une société d'ArtNova qui détient également le *Quotidien de l'Art*) a donné rendez-vous à plus de 200 professionnels autour de six tables rondes. Au programme de l'après-midi : un état des lieux de la recherche de provenance, l'impact des nouvelles réglementations européennes sur les importations de biens culturels, un focus sur le dynamisme du marché marocain.

PAR JADE PILLAUDIN

L'après-midi s'est ouvert avec un panel sur la restitution des biens culturels, modéré par Sibylle Aoudjhane, journaliste pour la chaîne de télévision *B Smart*. Laure Assumpção, avocate associée au cabinet UGGC, a rappelé en préambule l'ampleur prise ces dernières années par le sujet, complexifié par des approches légales variées en fonction des pays, et qui dépendent du type d'objets et des parties impliquées. « *Les lois françaises récentes en matière de restitution ne concernent par exemple que les collections publiques. Pour les particuliers, les lois sont différentes et le détenteur doit prouver sa bonne foi.* » James Ratcliffe, directeur de la base Art Loss Register – qui recense plus de 500 000 œuvres recherchées à travers le monde – note que « *depuis 10 ans, les réclamations liées à la colonisation et aux pillages dans des pays africains, américains et asiatiques se sont multipliées.* »

Au-delà des procédures, chercheurs et autorités sont aussi confrontés à des cas où les demandeurs pour un même bien ou ensemble de biens sont multiples. « *Le cas des bronzes du Nigéria est représentatif de cette problématique, relève James Ratcliffe. Cette question de la légitimité du demandeur s'impose de plus en plus dans le traitement de telles affaires.* » Léa Bloch, directrice des ventes d'art impressionniste et moderne chez Christie's, constate que les collectionneurs d'art exigent davantage de transparence de la part des maisons de ventes comme des vendeurs : « *Les acheteurs sont au courant de la sensibilité de la période 1933-1945. Notre rôle est d'enquêter sur le contexte des transactions pour mieux connaître la provenance des œuvres. Chez Christie's, onze personnes à New York, Londres ou encore Paris enquêtent sur le contexte des transactions.* » Les maisons de ventes se positionnent

alors en médiatrices entre vendeurs et acheteurs potentiels. Elles exercent aussi le rôle de ressources : Christie's a par exemple rendu accessible sur son site des cartes interactives retraçant les parcours de mécènes et collectionneurs de Paris, Berlin et Amsterdam, avant et pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce type de dispositif permet selon Léa Bloch, au-delà de sa dimension informative, de « *mieux identifier "les red flags"* » pour de futures enquêtes.

Nouvelles réglementations européennes sur l'importation des biens culturels : une application complexe

Le second panel, également modéré par Sibylle Aoudjhane, abordait l'impact du nouveau règlement européen du 28 juin 2025 en matière d'importation et d'exportation de biens culturels, qui exige des professionnels du marché une preuve de provenance pour les biens importés de pays hors Union européenne. L'avocat Denis Redon, associé chez CMS Lefebvre, considère que l'application d'une telle mesure prendra du temps, car elle génère d'ores et déjà « *des divergences d'interprétation entre les 27 États membres.* » Ces désaccords mettent en difficulté les professionnels et les institutions culturelles : soumis à de nouvelles contraintes administratives, les marchands d'art et antiquaires réclament davantage de souplesse. Benoît Sapiro, directeur



Panel « Transparence et viabilité : nouvelles règles européennes sur les importations culturelles et avenir du marché de l'art » avec Sophie Grémaud, Benoît Sapiro, Sibylle Aoudjhane et Denis Redon.

© Photo David Owens.



Panel « Le marché de l'art au Maroc : racines locales, portée internationale » avec Rafael Pic, Meriem Berrada, Mehdi Hadj Khalifa et Florence Marmiesse.

© Photo David Owens.

de la galerie Le Minotaure et représentant du CPGA auprès de la Commission européenne, estime que la nouvelle réglementation a été mise en place trop rapidement pour être appliquée dans des conditions optimales. « *Nous allons vers un marché de plus en plus contrôlé et vérifié, et c'est tant mieux, mais les réalités de nos entreprises, qui sont souvent des micro-entreprises, ne sont pas assez prises en compte. Il faut rediscuter de la proportionnalité, produire des études statistiques et des chiffres avant de lancer de telles mesures.* » Les maisons de ventes, également concernées, forment leurs équipes à l'utilisation de nouvelles procédures et plateformes en ligne. Pour Sophie Grémaud, directrice juridique chez Sotheby's, « *ce nouveau règlement implique que le travail de recherche doit désormais être fait très en amont, et nous devons sensibiliser les clients européens et non-européens à ces questions. Mais pour pouvoir délivrer plus de transparence, nous avons besoin de plus d'outils.* »

L'art au Maroc, un marché et des scènes en expansion

Modérée par Rafael Pic, rédacteur en chef du *Quotidien de l'Art*, la dernière table ronde s'est penchée sur l'effervescence du marché de l'art marocain, incarnée par des politiques de préservation patrimoniale, des investissements institutionnels et le développement d'initiatives pour la visibilité des scènes artistiques du pays au-delà des frontières. Ces dix

dernières années, une quinzaine de musées ont été construits ou réhabilités et les foires régionales, à l'instar d'I-54 Marrakech, s'imposent comme des rendez-vous clés pour l'écosystème artistique. « *Au début des années 2000, suite à l'arrivée au pouvoir de Mohammed VI, la bourse de Casablanca a pris forme, de nouveaux programmes immobiliers sont sortis de terre, et les gens avaient envie d'investir au Maroc* », contextualise Mehdi Hadj Khalifa, directeur de la galerie Venise Cadre, enseigne historique de Casablanca. Par ailleurs, « *le soutien aux artistes de la famille royale a donné un second souffle au monde de l'art marocain. Les collectionneurs aiment acheter de l'art de leur pays, et depuis 2010, une nouvelle génération nourrit le marché* ». Ce dernier reste toutefois entravé par des contraintes fiscales. « *Les collectionneurs locaux sont limités par le dirham, qui n'est pas une devise convertible, et par les problématiques de l'importation temporaire* », ajoute le marchand. Reflet des évolutions du secteur, des événements comme le Forum Marocain des Industries Culturelles et Créatives (FOMICC) à Rabat permettent à des professionnels marocains et non-marocains d'échanger et de nouer des partenariats. « *Les industries culturelles marocaines sont en cours de structuration : elles représentent 2,7 % du PIB, et visent un objectif de 5 % en 2030* », énonce Florence Marmiesse (cofondatrice

de l'agence de production artistique IDA), participante au FOMICC 2025. S'il fait preuve d'enthousiasme et d'ambition, le monde de l'art marocain fait encore face à des obstacles structurels et souffre d'inégalités géographiques. Florence Marmiesse fait état d'un système à double vitesse entre les grandes villes et les régions. « *On constate un besoin de différenciation culturelle, et les créations de résidences poussent la diversité des scènes artistiques.* » Pour Meriem Berrada, directrice artistique du musée MACAAL de Marrakech et commissaire du premier pavillon marocain à la 61^e Biennale de Venise (qui sera investi par l'artiste et architecte Amina Aguezny, voir [QDA](#) du 12 février), la professionnalisation des artistes doit être davantage soutenue, car elle contribue à l'épanouissement des scènes artistiques marocaines sur le plan national et international : « *Une seule école d'art est à ce jour reconnue par l'État, l'INBA de Tétouan. L'école de Casablanca, historiquement reconnue comme le lieu d'invention de la modernité artistique marocaine, dépend de la ville.* » Pour la curatrice, les artistes marocains ont besoin de « *davantage de politiques d'aides, de programmes passerelles, et d'accès aux musées et foires.* »